



## **PREAVIS N° 07-2018**

du 08 novembre 2018

**CONCERNANT**

### **UNE DEMANDE DE CREDIT DE CHF. 391'000.— TTC POUR LE REMPLACEMENT DE LA CONDUITE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET DE DEFENSE INCENDIE AU CHEMIN DU LAC DE BRET**

---

## **LA MUNICIPALITE DE PUIDOUX AU CONSEIL COMMUNAL**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

### **1. PREAMBULE**

La conduite du réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie située dans le Chemin du Lac de Bret doit être remplacée en raison de son état de vétusté avancée et de son diamètre insuffisant pour la défense incendie. De nombreuses fuites sont déjà apparues sur ce tronçon et côté amont 380 mètres de conduites ont déjà été remplacées en 2017.

### **2. DESCRIPTION DU PROJET**

La longueur totale de la nouvelle conduite en PE diamètre 225 mm projetée est de 820 mètres. Elle va remplacer l'actuelle en fonte diamètre 100 mm. Le tracé de la nouvelle conduite se fera en bordure du chemin communal.

Des conduites en PE diamètre 160 mm seront posées latéralement afin d'alimenter les bornes-hydrantes et les bâtiments du Golf de Lavaux. La longueur totale est de 230 mètres.

### 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES OUVRAGES

Compte tenu des besoins spécifiques du secteur, tant pour l'alimentation que pour la défense contre l'incendie, le projet prévoit le remplacement des anciens tuyaux en fonte par des tubes en polyéthylène soudé de diamètre extérieur 225 mm et diamètre intérieur 198.2 mm, PN 10 et pour l'alimentation des bornes-hydrantes les tuyaux sont prévus en polyéthylène soudé de diamètre extérieur 160 mm et diamètre intérieur 141.0 mm, PN 10. Comme la pression dans ce secteur ne dépasse pas les 10 bars, le choix de tubes résistants à une pression maximale de 10 bars est en parfaite conformité avec les exigences techniques en vigueur.

La conduite sera posée à une profondeur de fouille de 1,30 mètres, de manière à disposer d'une couverture minimum de 1,00 mètre sur les tuyaux pour protéger l'ouvrage contre le gel.

### 4. COUT DES TRAVAUX

Le projet a fait l'objet d'une étude complète par un bureau d'ingénieurs spécialisé mandaté par la Municipalité. Le devis a été établi sur la base des prix pratiqués actuellement pour ce genre de travaux et des métrés des quantités à mettre en œuvre.

Le devis des prestations s'établit comme suit :

1. Travaux de génie civil	CHF	154'510.00	
2. Travaux d'appareillage	CHF	140'050.00	
3. Autres prestations :			
- levés de terrain, travaux géométriques	CHF	3'000.00	
- honoraires et frais d'ingénieur	CHF	32'400.00	
- divers et imprévus	CHF	32'940.00	<u>CHF 68'340.00</u>
Montant total HT	CHF	362'900.00	
TVA 7.7 % arrondie	CHF		<u>CHF 27'950.00</u>
<b>Montant total TTC</b>			<b><u>CHF 390'850.00</u></b>
<b>Montant total TTC arrondi</b>			<b><u>CHF. 391'000.00</u></b>

### 5. SUBVENTIONS ECA & TVA

L'ECA verse une subvention sur les travaux de remplacement du réseau principal, mais ne prend pas en compte le transfert des prises privées. Le montant de la subvention devrait ainsi être de l'ordre de CHF 100'000.-, la TVA sera récupérée partiellement.

## CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de Puidoux de prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE PUIDOUX

- Vu** le Préavis municipal No. 07-2018 du 8 novembre 2018 concernant une demande de crédit de CHF 391'000.-- TTC pour le remplacement de la conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie au chemin du Lac de Bret ;
- Ouï** le rapport de la Commission ad hoc chargée de son étude ;
- Ouï** le rapport de la Commission de gestion ;
- Vu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre le remplacement de la conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie au chemin du Lac de Bret conformément au préavis municipal No. 07-2018 du 8 novembre 2018 pour un montant de CHF. 391'000.—TTC ;
2. d'autoriser la Municipalité à contracter un emprunt correspondant au coût des travaux à charge de la Commune de Puidoux auprès de l'établissement offrant les meilleures conditions du marché ;
3. d'autoriser la Municipalité à porter le montant à charge de la Commune au compte investissements du Service des eaux et de l'amortir par ce service.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

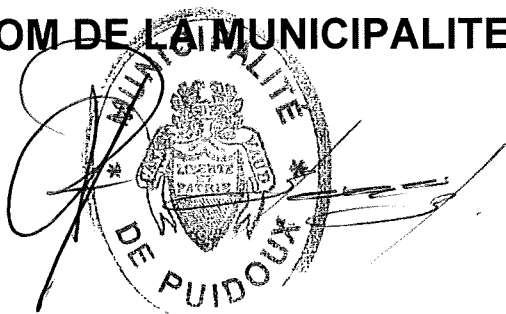
**R. Gilliéron**

Adopté en séance municipale du 13 novembre 2018  
Municipal-délégué : M. Jean-Rémy Chevalley

Annexe : 1 plan de situation

La Secrétaire

**B. Berger**



**COMMUNE DE PUIDOUX**  
SERVICE DES EAUX



REMPLACEMENT DE CONDUITES DE DISTRIBUTION  
D'EAU POTABLE ET DE DEFENSE INCENDIE  
AU CHEMIN DU LAC DE BRET

**PLAN DE SITUATION**

ECHELLE 1:1000

HERTER & WIESMANN INGENIEURSBÜRO GMBH	
Industriestraße 11 · D-53844 Lutzerath · Tel. 0224 949 93 34	
<b>PROJET</b>	
Etat	01.09.2018
Client	Comm. de Puidoux
Dessiné	DL/LS/18
Approuvé	
Format	A3 (210 x 297)
Projet no	148-00-001

